



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

19 janvier 2012

1 - Action institutionnelle

Bulletin annuel de la criminalité et délinquance enregistrées en 2011

L'**Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales** (ONDRP) diffuse et commente les statistiques annuelles sur les faits constatés de crimes et délits non routiers selon une méthodologie qui a été validée par son conseil d'orientation et qui est mise en œuvre chaque mois de janvier depuis 2007 dans un document appelé Bulletin annuel. En 2011, 23 871 faits de violences sexuelles ont été constatés, soit + 4 % sur un an (+ 908 faits constatés). Ce sont spécifiquement les faits de violences sexuelles sur majeurs qui augmentent entre 2010 et 2011 : + 10 % sur un an, soit + 946 faits constatés. Dans le même temps, les faits de violences sexuelles sur mineurs varient peu : - 0,3 %, soit - 38 faits constatés. En 2011, 10 401 violences sexuelles sur majeurs, dont 4 983 viols, et 13 470 violences sexuelles sur mineurs, dont 5 423 viols, ont été enregistrées par la police et la gendarmerie. On en déduit que 10 406 faits de viols ont été constatés en 2011, soit environ 44 % des faits de violences sexuelles.

[Télécharger le Bulletin annuel sur le site de l'ONDRP](#)

Roselyne Bachelot-Narquin à la rencontre d'une jeune créatrice d'entreprise

La ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, s'est rendue à Châtillon (Hauts-de-Seine), pour visiter le centre de contrôle technique « CTC 92 Contrôle Technique Châtillon 92 », vendredi 13 janvier (synthèse du 13 janvier). Ce centre de contrôle technique a été créé il y a six mois par Shéhérazade KARRAY grâce au soutien de l'Etat pour la création d'entreprises par des femmes. La visite a fait l'objet d'un article dans **Le Parisien** du 14 janvier.



Clarisse MAGNEKOU nommée conseillère pour les droits des femmes

Par arrêté du 9 janvier 2012 portant cessation de fonctions et nomination au cabinet de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale (**Journal officiel** du 17 janvier), il est mis fin à compter du 9 janvier 2012 aux fonctions d'Emmanuelle LATOUR, conseillère pour les droits des femmes et la promotion de l'égalité hommes/femmes, appelée à d'autres fonctions. Emmanuelle LATOUR vient en effet de prendre ses fonctions de cheffe adjointe à la cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité, nous y reviendrons dans une prochaine synthèse ainsi que sur les autres nominations récentes au SDFE. Clarisse MAGNEKOU est nommée à compter du 9 janvier 2012 conseillère technique pour les droits des femmes et la promotion de l'égalité hommes/femmes au cabinet de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Nombre de femmes préfètes : rectificatif

Nous ne comptons pas bien ! (Synthèse du 13 janvier). On nous informe en effet que le nombre total de femmes préfètes s'élève à 22, dont 13 préfètes occupant un poste territorial. Merci à notre attentive correspondante.



Evaluation de la loi du 9 juillet 2010 contre les violences faites aux femmes

Le 1^{er} rapport d'évaluation de la loi du 9 juillet 2010 sur la mise en application de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a été présenté le 17 janvier par Guy GEOFFROY et Danielle BOUSQUET devant la **Commission des Lois** constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la république de l'**Assemblée nationale**. Dans un communiqué qu'elle a diffusé le 17 janvier Danielle BOUSQUET rappelle que trois conditions de la réussite de la lutte contre les violences faites aux femmes ont été dégagées : *« l'orientation des victimes vers la bonne procédure, qui nécessite la formation de tous les acteurs ; l'implication des acteurs et leur mise en réseau, à l'image du travail exemplaire du TGI de Bobigny ; la prévention dans les médias et à l'école »*. *« Or sur ces trois points, le compte n'y est pas »* estime la députée. *« Un an et demi après son adoption la loi est insuffisamment et inégalement appliquée sur le territoire »*. Selon Danielle BOUSQUET, *« l'ordonnance de protection, bien que connaissant un succès important depuis son entrée en application le 1er octobre 2010, est encore trop peu utilisée et délivrée dans des délais trop longs. A titre d'exemple, si un cinquième des ordonnances de protection au niveau national ont été délivrées par le TGI de Bobigny dans un délai moyen de 9 jours, quand près d'une cinquantaine de TGI délivrent ces ordonnances avec un délai de plus de trois semaines. Enfin, la loi du 9 juillet 2010 prévoyait que le Gouvernement rende des rapports au Parlement sur la formation de l'ensemble des acteurs, l'application aux ressortissantes algériennes de l'ordonnance de protection, et la création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes. Les échéances sont passées et le Gouvernement n'a pas respecté ses engagements. Comme c'est le cas concernant les conventions que doit passer l'Etat avec les bailleurs de logement »*. (Information reprise dans **Le Monde** daté du 20 janvier).

[Retrouver le dossier législatif de la loi et le rapport sur le site de l'Assemblée](#)

Neutralité et laïcité dans les structures privées en charge de la petite enfance

Le **Sénat** a adopté en séance publique le 17 janvier la proposition de loi visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité (synthèse du 28 octobre 2011).

Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants ?

Le **Centre d'analyse stratégique** (CAS) consacre sa **Note d'analyse** n° 257 de janvier 2012 à l'avenir de l'accueil des jeunes enfants. Selon le résumé, « en 2008, 43 % des enfants de moins de 3 ans fréquentaient en France un service d'accueil à "temps plein", la moyenne étant d'environ 30 % dans les pays de l'OCDE. Cette même année, on estimait toutefois qu'il manquait encore entre 300 000 et 500 000 places d'accueil pour satisfaire pleinement le besoin des parents d'enfants de moins de 3 ans ». Le **CAS** dresse un état des lieux et se pose les différentes questions soulevées, en particulier dans un contexte de tensions budgétaires. Pour le Centre, « la question est bien de savoir quelle stratégie permettra d'assurer sur le long terme, dans un contexte de tension sur les finances sociales, la réponse aux besoins des parents, garante non seulement de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, mais aussi du meilleur développement de l'enfant ». « Les crèches privées sont appelées à se développer en France » titre **La Croix** du 10 janvier commentant la note du **CAS** et souligne que ces crèches proposées « clé en main aux entreprises et aux collectivités locales » soulèvent « quelques inquiétudes » en ce qui concerne les coûts pour les parents, en particulier dans les microcrèches.



[Télécharger la note ou la lire sur le site du CAS](#)

Alain JUPPÉ décore Aung SAN SUU KYI

Premier chef de la diplomatie française à se rendre au Myanmar (Birmanie) depuis l'indépendance du pays en 1948, Alain JUPPE s'est longuement entretenu le 15 janvier à Rangoun avec la célèbre opposante birmane Aung SAN SUU KYI, prix Nobel de la paix 1991 (synthèses des 27 mai 2009, 15 novembre 2010 et 6 décembre 2011), à laquelle il a remis le soir même les insignes de commandeur de la légion d'honneur. Aung SAN SUU KYI a officialisé le 18 janvier sa candidature pour les législatives partielles d'avril.



Remise des Prix des droits de l'Homme de la République française

Nous avons signalé le 24^e Prix des droits de l'homme de la République française décerné le 10 décembre dernier par la **Commission nationale consultative des Droits de l'Homme** (CNCDDH) à des associations de lutte contre les violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et la lutte contre les violences faites aux femmes (synthèse du 29 juin et 15 décembre 2011). Du 26 au 30 décembre, **La Croix** a consacré sa rubrique « Une idée pour agir » à l'action des cinq associations lauréates.

Recommandations de la Commission européenne au secteur des assurances

La Commission européenne a adopté le 22 décembre des lignes directrices à l'intention du secteur européen des assurances pour garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les primes d'assurance. Les primes d'assurance calculées de façon plus favorable pour les femmes ont en effet été jugées discriminatoires par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Ces lignes directrices ont été adoptées par la Commission européenne en vue d'aider le secteur des assurances à appliquer la règle des primes unisexes. Elles font suite à un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui a jugé dans l'affaire Test-Achats que l'application de primes différentes aux hommes et aux femmes constitue une discrimination fondée sur le sexe. La Cour de justice a donné aux assureurs jusqu'au 21 décembre 2012 pour se conformer au principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les primes et les prestations d'assurance. Fondées sur une consultation des États membres, des assureurs et des consommateurs, ces nouvelles lignes directrices de la Commission répondent au besoin de conseils pratiques quant aux implications de l'arrêt Test-Achats. Elles sont destinées tant aux consommateurs qu'aux compagnies d'assurances. (Bulletin de documentation du **Défenseur des droits**).

[Lire le communiqué de presse sur le site de la Commission](#)

Le calendrier de l'EIGE est sorti

Dans de nombreux domaines les femmes pourraient inspirer d'autres femmes pour développer l'égalité professionnelle ou la parité politique, tel est le constat de l'**Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes** (EIGE) qui lance pour la deuxième année son calendrier pour valoriser douze femmes européennes remarquables. Des exemples de succès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, souligne l'Institut qui y voit un modèle à suivre.

[Retrouver l'information sur le site de l'EIGE](#)



2 - Egalité et non discrimination

Campagne de communication du Laboratoire de l'égalité

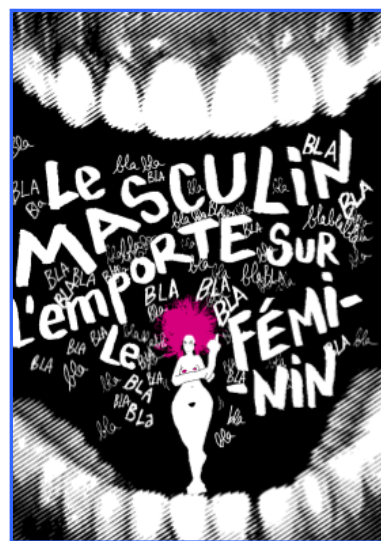
Le **Laboratoire de l'égalité** souhaite « *interpeller l'opinion et créer une mobilisation collective pour l'égalité femmes-hommes avec la signature du Pacte pour l'égalité* » (NB nous reviendrons très prochainement sur les actions du **Laboratoire de l'égalité** dans la perspective des élections présidentielles dans un dossier dédié à ces élections). Le Laboratoire a confié à l'agence **Mediaprism** la création d'une campagne de communication d'intérêt général destinée à lutter contre les propos et les pratiques sexistes. Le concept créatif du film est décliné en presse quotidienne et magazine, en affichage, imprimé publicitaire et web. La campagne a été lancée le 16 janvier. « *Campagne choc pour la parité* » titre **Le Parisien - Aujourd'hui en France** le 16 janvier pour annoncer la campagne de l'association. Dans un encadré, le quotidien souligne qu'« *il faut aussi aider les hommes soumis à une organisation du travail marquée par une survalorisation du « présentisme* » ». **Le Parisien** consacre également au sujet son « voie expresse » du jour : « *Et vous, pensez-vous que la place des femmes a évolué dans la société ?* » a demandé le journal à des quidams qui croient voir de légers progrès en matière de parité sauf Christel, 47 ans, éditrice, qui estime que « *c'est à chacun des se faire sa place* » et qui n'a jamais eu l'impression « *qu'être femme constituait un handicap* ». Elle croit même savoir que « *ce sont les hommes qui ont perdu leur repères devant les revendications parfois castratrices de certaines* »... **La Croix** (du 17 janvier) et **Le Monde** (daté du 18 janvier) publient des photos des visuels de la campagne. **Le Monde** se demande : « *la parité, et si c'était enfin pour demain ?* ». **Libération** consacre également une brève au lancement de la campagne.

<http://www.laboratoiredelegalite.org/>



Genre, le désaccord

« La France est sans doute l'un des seuls pays au monde où les esprits s'échauffent sitôt que l'on évoque une réforme, même prudente, de la grammaire ou de l'orthographe » souligne **Le Monde** du 14 janvier évoquant la réforme de 1990. Selon le quotidien, même « l'aval de la prestigieuse Académie et du Conseil supérieur de la langue française n'avait pas suffi à apaiser la sainte colère des défenseurs de l'orthodoxie ». Et de rappeler qu'« une petite décennie plus tard, la féminisation des noms de titres et de métiers avait plongé la France dans une bataille linguistique sans merci ». Lorsqu'Elisabeth GUIGOU ou Martine AUBRY s'étaient fait appeler « Madame la ministre » raconte **Le Monde**, « les Académiciens avaient solennellement demandé l'aide du président de la République "en une affaire qui, dans les hauteurs de l'Etat, porte atteinte à la langue française" ». Le



quotidien du boulevard Blanqui indique alors que « certaines féministes rêvent pourtant de bousculer ce bel ordonnancement linguistique régi par une institution vieille de bientôt quatre siècles. Le monde a changé, proclament-elles, il serait bon que la langue française en prenne acte. L'objet de leur courroux est une règle de grammaire dont l'énoncé leur semble provenir d'un autre monde : "Le masculin l'emporte sur le féminin." ». Rappelons que l'année dernière une pétition intitulée « Que les hommes et les femmes soient belles ! » avait été lancée par plusieurs associations. (Illustration © L'Égalité c'est pas sorcier).

[Lire la suite de l'article sur le site du Monde](#)

Polémique en Israël, rebondissement en France

Dans l'éditorial filmé de sa première lettre d'information de l'année 2012, repris par l'**Agence France Presse** (La Croix du 13 janvier), le Grand rabbin de France, Gilles BERNHEIM, condamne les discriminations faites aux femmes en Israël (synthèses des 6, 15 décembre 2011 et 13 janvier) et appelle à « un respect réel de la femme juive ». L'association **Paroles de femmes** a réagi par un communiqué le 16 janvier à ces propos et souligne que les incidents provoqués par des « illuminés » ultra minoritaires ne peuvent représenter l'Etat d'Israël. Et la présidente de l'association de demander : « depuis l'Élection du Grand rabbin de France, en 2008 quels ont été les avancées en matière de droit des femmes ? ». « La non mixité des lieux de culte et toujours d'actualité dans les synagogues consistoriales. Le divorce demeure toujours inégalitaire, le libellé de divorce étant détenu de façon exclusive par l'homme, obligeant la femme à passer devant un tribunal rabbinique et à être à la merci du bon vouloir de l'homme. Les femmes Rabbins ne sont toujours pas reconnues dans le Judaïsme officiel. Aucune structure en France ne permet aux femmes d'étudier le Talmud » répond **Paroles de femmes**. **Le Figaro** du 19 janvier consacre sa page deux (« recto & verso ») à « Israël aux prises avec ses « craignant-Dieu » » (Haredim veut dire littéralement « craignant-Dieu »), tandis que « l'invitée de la semaine » de **L'Humanité**, l'auteure de théâtre Euryale COLLET-BARQUERO, déplore le 18 janvier que « la femme doit donc toujours prouver qu'elle est une humaine comme les autres »...

3 - Egalité dans la vie professionnelle

Les hommes et les enfants d'abord !

« Bientôt, une « amirale » dans la Marine » se réjouit Jean-Dominique MERCHET sur son blog **Secret défense**. « Le capitaine de vaisseau Anne CULLERRE est à la liste d'aptitude pour être nommé contre-amiral en 2012 » annonce-t-il en effet le 11 janvier. Et de préciser que « cet officier a commandé à la mer », c'est-à-dire qu'elle « aura embarqué une dizaine d'années et servi dans des fonctions opérationnelles ». Jean-Dominique MERCHET précise que « Anne CULLERRE n'est pas la première femme à devenir amiral : Chantal DESBORDES l'avait été dès 2001, au terme d'une carrière passée à terre, les règlements de la Marine - qu'elle a contribué à faire évoluer - ne lui permettant pas alors d'autres choix. Elle avait raconté son parcours dans un livre "Une femme amiral", paru en 2006 ». Le blog cite Anne CULLERRE : « J'ai la chance d'avoir eu des chefs qui n'ont pas eu d'états d'âme. On ne m'a pas mis de bâtons dans les roues parce que j'étais une femme. Je n'ai pas eu le temps d'être une féministe convaincue ! ». Selon **Secret défense**, « les femmes représentent désormais 15% des effectifs militaires, dont 13,1% dans la Marine, qui compte dans ses rangs 591 officiers féminins. Tous les postes sont ouverts aux femmes, à l'exception des sous-marins ». On signalera à propos de la place des femmes dans les sous-marins l'article qu'avait publié **Le Monde** le 12 décembre 2011. Le quotidien revenait sur les décisions récentes des marines des Etats-Unis ou de Grande Bretagne d'autoriser les femmes à embarquer dans les sous-marins. Le quotidien soulignait que c'est parce qu'ils n'arrivent pas à recruter et à fidéliser leur marins que les états majors se tournent vers les femmes. Et d'indiquer qu'en France « les prochains Barracuda, censés être livrés en 2017, seront conçus pour héberger des femmes ». « La marine nationale se tient prête, si elle se trouvait dans la nécessité de féminiser » a expliqué au journal son directeur du personnel, l'amiral Olivier LAJOUS. (Sur la place des femmes dans les armées voir synthèses des 21 avril 2009, 15 janvier, 8 février, 30 juillet et 5 novembre 2010, 13 juillet et 14 octobre 2011).



Une ancienne professeure présente le journal télévisé d'Arte



C'est une ex-chargée de cours à l'université de Poitiers, qui fut également professeure de lettres en collège et lycée, qui a pris les manettes le 16 janvier du nouveau journal télévisé de la chaîne franco-allemande **Arte**. Le quotidien **La Croix** lui consacre sa rubrique « Que vont-ils devenir » du 16 janvier dressant le portrait et retraçant le drôle de parcours de la journaliste Leïla KADDOUR-BOUDADI, « fille d'un père ouvrier et d'une mère au foyer ». Leïla KADDOUR-BOUDADI a fait ses armes à **France 3** (« Midi en France »), **i> Télé** (la « Matinale du week-end »), **TPS Star** (« La quotidienne du cinéma »), et **Paris-Première** (« Ça Balance à Paris »). Le rédacteur de cette synthèse se permet de lui souhaiter toute la réussite possible dans ses nouvelles fonctions ;-)

Florence FANELLI-FAURE, directrice des affaires publiques de Microsoft France

Florence FANELLI-FAURE rejoint le département des affaires juridiques et publiques de **Microsoft France** au poste de directrice des affaires publiques. Avant de rejoindre Microsoft, Florence FANELLI-FAURE était directrice générale adjointe de l'**Institut national de l'audiovisuel** (INA). Journaliste et réalisatrice de documentaire, elle a débuté en 1997 comme attachée parlementaire et a été conseillère technique au cabinet du Premier ministre à Matignon.

Mylène ORANGE-LOUBOUTIN directrice générale de l'IGPDE

Administratrice civile hors classe, jusqu'alors sous-directrice des ressources humaines, des relations sociales et de l'organisation à la direction générale des douanes et droits indirects (ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État), Mylène ORANGE-LOUBOUTIN est nommée le 4 janvier 2012, directrice générale de l'**Institut de la gestion publique et du développement économique** (IGPDE), le centre de formation et de recherches des ministères financiers.



Isabelle VASSEUR présidente de l'AFA

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration de l'**Agence Française de l'Adoption** (AFA), groupement d'intérêt public (GIP), Isabelle VASSEUR, députée de l'Aisne depuis 2007 (personnalité qualifiée à l'AFA, désignée par arrêté) a été élue le 5 Janvier présidente de l'Agence. L'Agence est dirigée par la magistrate Béatrice BIONDI, directrice générale.

Michèle LESIEUR à la tête de Philips France

Sous le titre « *Philips : Michèle LESIEUR, un produit maison aux manettes* », **Le Figaro** du 21 décembre 2011 annonce la nomination de Michèle LESIEUR à la tête de Philips France. « *Elle a fait sa première sortie officielle dernièrement à l'Automobile Club à l'occasion de la remise du prix Santé Bien-être organisé par Philips. Via une... vidéo, car elle participait dans le même temps à un congrès médical à Chicago* » raconte le quotidien qui souligne son expérience internationale.

Un portrait d'Agnès BUZYN

Sous le titre « *malgré les mandarins* », **Libération** du 29 décembre a consacré son portrait de dernière page à la nouvelle présidente de l'**Institut national du cancer** (InCA) Agnès BUZYN (synthèses des 6 juin et 13 juillet). Le quotidien s'intéresse visiblement tout autant à la beauté de la nouvelle présidente qu'à ses compétences osant même un « *le cancer deviendrait-il séduisant ?* » tout en admettant que « *l'expression est déplacée, voire sexiste* »...



Les employées de Lejaby ont exprimé leur tristesse et leur colère

A l'annonce de la sentence du tribunal de commerce de Lyon le 18 janvier, les cris se mêlent aux larmes, à l'usine **Lejaby** d'Yssingeaux, en Haute-Loire (synthèses des 2 novembre 2010, 24 mai et 15 décembre 2011). Seuls 195 des 450 salariés de l'entreprise seront conservés. Et le site d'Yssingeaux sera, quant à lui, purement et simplement fermé. Ses 93 employés - dont 90 femmes - perdront leur emploi.

Les CESF, des expertes du quotidien

« Reconnues pour leur « sens du réel », les conseillères en économie sociale familiale (CESF) accompagnent les familles selon une approche pragmatique et concrète » soulignent les **Actualités sociales hebdomadaires** à la une de leur numéro du 13 janvier. « Preuve qu'elles sont appréciées, elles interviennent dans des environnements institutionnels divers et dans le cadre de missions très variées qui ne se réduisent pas à l'éducation budgétaire. Enquête sur une profession très discrète ».

Relancer l'économie italienne : une affaire de femmes

« Relancer l'économie italienne : une affaire de femme » s'exclame **Le Soir** daté du 30 décembre à la une. Sous le titre « Monti mise sur un brelan de dames », le quotidien de Bruxelles indique en effet en pages intérieures que « trois femmes sont à la manœuvre d'une réforme cruciale » du nouveau gouvernement italien dirigé par Mario MONTI : Elsa FORNERO, ministre du Travail et des Affaires sociales, Emma MARCEGAGLIA, présidente de la Confindustria (le patronat italien) (photo - synthèses des 21 mars 2008, 3 juin 2009, 2 novembre 2010 et 20 septembre 2011), et Susana CAMUSSO, secrétaire générale du plus important syndicat italien (CGIL). Signalons que **Le Figaro madame** du 14 janvier consacre un portrait à Emma MARCEGAGLIA, « patronne et passionaria » et « insoumise ». Citant « parmi ses hauts faits d'armes, la résistance à Berlusconi », l'hebdomadaire affirme que « sa priorité aujourd'hui » est de « défendre le travail des femmes ».



Un portrait de Sri Mulyani, « l'incorruptible »



Sous le titre « Sri Mulyani, une leçon d'intégrité », **Le Monde** des 15 et 16 janvier dresse un portrait de « l'incorruptible » Indonésienne, « l'un des trois directeurs de la banque mondiale ». « L'ancienne ministre des finances indonésienne », explique le quotidien du soir, « qui s'est distinguée dans son pays par son combat contre la corruption, est la figure montante de la banque mondiale, la plus grande institution financière internationale ». « Elle s'entend (...) merveilleusement bien avec "Christine", l'autre femme de pouvoir de la finance internationale, la Française qui dirige le FMI » raconte le journal qui voit en Sri MULYANI une possible candidate des pays émergents pour prendre la tête de l'institution en juin prochain. Ce serait la première fois que cette institution financière créée en 1945 suite aux accords de Bretton Woods serait présidée par une femme.

La parité, c'est bon pour l'humanité

Sous le titre « *La parité, c'est bon pour l'humanité* », **Marie Claire** de février cite une enquête de la **Harvard Business School** selon laquelle la mixité changerait les mentalités. Selon les chercheurs « *les femmes qui siègent dans les conseils d'administration s'intéressent plus à l'avenir de la planète qu'à l'octroi de gros bonus* ».

Suède : le pays où les enfants sont rois ?

« *De nombreux pays, dont la France, s'inspirent du fameux « modèle suédois » pour faire avancer leur législation en matière d'éducation, d'aide à la parentalité et d'égalité homme-femme* » : **La Croix** du 18 janvier consacre son cahier central « Parents & enfants » à la Suède et se demande s'il s'agit vraiment du « *pays où les enfants sont rois ?* ».

4 - Parité politique

Election présidentielle 2012

Nous n'avons pas traité depuis le 14 septembre le parcours des candidates et les questions de droits des femmes et d'égalité dans les débats de la campagne. Au-delà des simples élections, nous n'avons pas évoqué depuis longtemps les questions de parité politique dans la société française et l'action des associations féministes en vue de l'élection présidentielle. L'élection aura lieu les **dimanches 22 avril et 6 mai 2012**. Nous reviendrons très prochainement dans ces pages sur ces questions dans un dossier dédié.

Gouvernement marocain : cherchez la femme !

« *Maroc cherchez la femme !* » titre **Elle** du 13 janvier : une femme seulement est en effet recensée dans le gouvernement désigné le 3 janvier par le roi du Maroc, MOHAMMED VI. Seule Bassima HAKKAoui figurera aux commandes d'un ministère : celui de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social. Le gouvernement marocain est dirigé par le chef du parti islamiste Justice et développement (PJD), Abdelilah BENKIRANE, qui avait remporté les élections en novembre. Bassima HAKKAoui est elle-même membre du PJD. « *Son féminisme avait, par le passé, été associé à un « féminisme musulman* » » indique **Rue89** le 4 janvier qui cite Bassima HAKKAoui : la femme « *a des devoirs, en tant que citoyenne et mère. Hommes et femmes n'ont pas les mêmes obligations, il y a une particularité féminine, notamment par la structure biologique et physique de la femme* ».

Pas de femme à la présidence de Taïwan

« *Une femme pourrait devenir présidente de taiwan* » titrait **La Croix** du 13 janvier. Mais c'est le président sortant qui a été réélu le 14 janvier. Les observateurs prédisaient un scrutin serré mais la commission électorale a annoncé que Ma YING-JEUO avait recueilli 51,6 % des voix contre 45,6 % pour la candidate de l'opposition, Tsai ING-WEN.

5 - Egalité dans la vie personnelle et sociale

Les discriminations au féminin pluriel



La revue **Hommes et migrations** n° 1292 de juillet août se penche sur « *les discriminations au féminin pluriel* ». Selon le coordinateur, « *ce dossier contribue à diffuser les travaux de recherche sur les discriminations multiples ou cumulées qui s'exercent à l'encontre de femmes d'origine étrangère. Les articles tentent de conceptualiser ces phénomènes multifactoriels qui affectent les femmes, quelle que soit leur nationalité, dans tous les secteurs de la société française. Il s'agit de mieux les définir, les mesurer et de questionner les outils méthodologiques et juridiques disponibles actuellement. Des approches comparées permettent également de comprendre la situation française au regard du contexte européen* ». On soulignera la publication de l'article de **Fériel Kachoukh**, Juriste, responsable du Centre d'études et de formation sur les discriminations, **Opale**

(Observer, penser, agir avec les lois pour l'égalité), « *L'ombre portée des assignations identitaires* », un article sur les discriminations multicritères genre et origine, à partir de l'étude menée pour le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) et l'ancienne HALDE (Défenseur des Droits) (synthèses des 28 janvier et 13 mai 2011).

[Consulter le sommaire et le résumé des articles](#)

Publication du Bilan démographique 2011

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE) vient de publier le bilan démographique 2011 donne la population de la France estimée au 1^{er} janvier 2012 et l'évolution de la situation démographique depuis 1982 : population au 1^{er} janvier, nombre de naissances, de décès et de mariages (les données France métropolitaine sont disponibles sur une période plus longue ; elles sont diffusées à partir de 1946). Il présente également les principaux indicateurs démographiques. Pour une analyse rapide des derniers chiffres l'INSEE publie un **INSEE Première** (n° 1385, janvier 2012) intitulé : « *Bilan démographique 2011 - La fécondité reste élevée* ». Rapportant sur la base de ces chiffres que « la population française a cru de 10 millions en trente ans », **Libération** du 18 janvier évoque le « *baby-boom des enfants du baby boom* ». « *La vitalité démographique va diminuer* », titre **Le Monde**, précisant que selon l'INSEE, « *le nombre de décès devrait structurellement augmenter et freinera la croissance* ». « *La croissance démographique reste soutenue mais va ralentir* », résume **Les Echos**.

[Retrouver le dossier sur le site de l'INSEE](#)



Le mariage homosexuel revient sur le devant de la scène

Coup de communication ou intoxication, toujours est-il que **Libération** du 13 janvier annonçait à la une, informé par « *un conseiller de l'Élysée* », que le président de la République serait, « *tenté par le oui* » et s'apprêterait à inscrire le mariage homosexuel dans son programme de campagne. Le débat avait fait couler beaucoup d'encre en 2011 suite à une décision du Conseil constitutionnel et une proposition de loi (synthèses des 19, 28 janvier, 3, 10, 24 et 29 juin et 6 juillet). Le jour même, Valérie PECRESSE, porte-parole du Gouvernement, rectifiait le tir, reprise par **Le Figaro** (14 janvier) ou **La Croix** (16 janvier). La présidence de la République a toutefois laissé entendre que Nicolas SARKOZY restait favorable à une « union civile » pour les homosexuels. A l'automne 2006, il s'était prononcé contre le mariage homosexuel, mais avait plaidé pour un « contrat d'union civile ». On constatait ces derniers jours que la classe politique était toujours divisée sur cette question et, alors qu'un sondage BVA/Le Parisien rappelait le 14 janvier que 63 % des Français sont pour le mariage entre personnes de même sexe, on apprenait le 16 janvier que quatre-vingt-deux parlementaires UMP et Nouveau Centre rendaient publique leur opposition au mariage et à l'adoption homosexuels. Nos voisins belges du **Soir** ont consacré une page entière à la fameuse une de « Libé » (une caricature de Nicolas SARKOZY passant la bague au doigt à un gay façon Village People). Le quotidien de Bruxelles souligne que, « *si le cliché a fait jaser la Toile* », « *Libération a fait entrer l'union homosexuelle au cœur de la campagne présidentielle* ». **Le Soir** rappelle également que « *sept pays européens ont déjà dit oui* » et que « *la France est à la traine* ». **La Croix** du 18 janvier souligne que « *L'UMP demeure largement opposée au mariage homosexuel* ». La question de la position de Nicolas SARKOZY est posée par **L'Express** qui évoquait (le 14 décembre) un « *divorce à droite* » au sujet du « *mariage homo* ». L'hebdomadaire revient sur le sujet le 18 janvier et publie une « *joute musclée* » entre deux élus de l'UMP. A signaler une étude sur « *mariage homosexuel et adoption par un couple homosexuel : d'une revendication en droit français à une reconnaissance en droit belge* » dans **Droit de la famille** de janvier 2012.

Affaires des prothèses PIP

Impossible de rattraper notre retard sur l'affaire des prothèses mammaire PIP (synthèses des 30 novembre, 15 et 23 décembre) et de citer le nombre incalculables d'articles publiés depuis notre synthèse du 23 décembre. L'affaire a depuis pris une tournure de gigantesque scandale sanitaire aux retombées internationales. On signalera néanmoins l'enquête de **L'Express** sur les militantes, « *par nécessité* », de l'**Association de défense des porteuses de prothèses PIP** : « *faux seins, vraies battantes* » titre l'hebdomadaire qui les a rencontrées. **Le Figaro** du 10 janvier, lui, publiait les témoignages de femmes victimes des prothèses qui « *avaient surmonté un cancer* » et qui « *affrontent désormais un autre cauchemar* ». **Le Monde** des 15 et 16 janvier retrace « *l'incroyable récit d'une supercherie* » mais se penche également, sous le titre « *changer ses seins pour une meilleure image de soi* », sur « *les femmes qui recourent à la chirurgie* » parce qu'elles « *veulent se conformer à un idéal ou se débarrasser d'un complexe* ». Signalons enfin l'article du **Quotidien du médecin** du 11 janvier sur « *les chirurgiens pris dans le tourbillon de l'affaire PIP* ». Pour toutes informations complémentaires, un **numéro vert national (0800 636 636)** est disponible.

[Retrouver l'actualisation des recommandations sur le site du ministère de la santé](#)

2011 : l'année du football féminin

La fin de l'année 2011 a été l'occasion pour plusieurs journaux de dresser un bilan de l'année sportive. L'équipe de France féminine de football a ainsi été mise à l'honneur par **Le Figaro** du 29 décembre. Sous le titre « *Football : l'année de la femme* », le quotidien estime que « *les Bleues ont donné le bel exemple* » et pose la question à ses lecteurs : « *est-ce qu'on demande aux joueurs de l'équipe de France d'être beaux ?* ». **La Croix** (26 décembre) également relève dans « *les bonnes surprises de 2011* », « *le vent de fraîcheur de l'équipe de France de football féminin* » qui soit dit en passant a donné à la télévision numérique terrestre (TNT) la meilleure audience de son histoire. La chaîne **Direct 8** n'est pas ingrate puisqu'elle s'est offert de grand encart dans les journaux pour fêter ce score et rendre hommage au Bleues. **Le Parisien** (29 décembre) est déjà « *sur la route des jeux de Londres 2012* » et donne la parole à Gaëtane THINEY milieu de terrain de l'équipe de France de football, qui sait que « *les Bleues seront attendues aux JO* ». **Le Monde** du 31 décembre est allé lui à la rencontre des joueuses de l'**AS Bajatière**, un quartier populaire de Grenoble, où « *des adolescentes ont constitué une équipe de foot et commencent à gagner le respect des garçons* ». Enfin, signalons que **La Croix** du 19 janvier se réjouit de voir les Bleues rejoindre l'album **Panini** (synthèses des 18 avril et 6 juillet 2011). C'est pour nous l'occasion d'encourager nos lecteurs et lectrices d'Ile de France à venir soutenir les **Violettes** sur leur terrain, le stade Charléty, les samedi 21 (contre **Herblay FAS 2**) et samedi 28 (contre **Perreux AS Francilienne**) à 17 heures 30. Le 14 janvier, les **Violettes** ont gagné leur premier match de l'année contre **Blanc Mesnil 5 à 0** !



La FIFA tendre avec le voile

« *La FIFA tendre avec le voile* » titrent **Les Nouvelles News** le 6 janvier. Selon le site, « *pour apaiser les tensions avec l'Iran, la FIFA accepterait de considérer le voile des footballeuses comme un signe culturel, et non religieux* ». En effet, le Comité Directeur de l'instance dirigeante du football mondial s'est prononcé, le 17 décembre, pour la levée de l'interdiction du hijab des footballeuses iraniennes lors des matchs officiels de football « *Malaise* » commentent **Les Nouvelles News...**

Canada : Avortement des fœtus féminins au sein de certaines minorités

« *C'est une fille ! pourrait être une sentence de mort* », affirme le **Journal de l'association médicale du Canada**, affirmant que « *l'avortement des fœtus féminins serait pratiqué au sein des minorités d'origine asiatique au Canada* » : selon **La Croix** du 18 janvier, la revue « *préconise de ne communiquer le sexe de l'enfant qu'après trente semaines de grossesse pour éviter ces féminicides* ».

6 - Lutte contre les violences

La prostitution là où on ne l'attend pas...

On trouvera surprenant que l'on évoque dans la rubrique « Lutte contre les violences » le prochain Salon des entrepreneurs qui s'ouvrira le 1^{er} février prochain à Paris et fêtera « le millionième autoentrepreneur ». Mais une information récente liant les autoentrepreneurs à la prostitution a attiré notre attention. **Le Canard enchaîné** du 28 décembre publiait en effet une capture d'écran du site officiel des autoentrepreneurs qui répertorie, entre les « *chamanes* », les « *devins* » et autres « *sorciers* », une catégorie intitulée les « *services des hôtes (call-girls), services des prostituées* ». « *Le tout avec la bénédiction de l'URSSAF dont le site flotte sur le site* » ironise **Le Canard enchaîné**. On passera sous silence cette bourde d'une association qui, quelques jours plus tard, évoque dans le programme d'une journée d'étude la prostitution présentée comme l'une des modalités de l'entrepreneuriat social (vérification faite il s'agirait de la lutte contre la prostitution et le programme va être corrigé). Abolitionniste la France ? Toujours au sujet de la prostitution signalons le reportage publié dans **Marie Claire** daté de février sur « *la triste vie des filles de joie* ». Quatre prostituées ont dévoilé au mensuel « *leur vie quotidienne dans toute sa crudité, et leurs petits arrangements avec l'inacceptable* ». On citera ici également le portrait de dernière page de **Libération** du 13 janvier consacré à Danielle BOUSQUET, puisque son combat contre la prostitution est l'angle d'attaque choisi par « Libé », un combat dont on n'est pas sûr qu'il soit beaucoup soutenu par le quotidien parisien...

Belgique : les risques de la médiation familiale

Sous le titre « *Les risques de la médiation familiale* », **Le Soir** consacre deux pages de son édition du 17 janvier aux nouvelles législations belges en matière de divorce qui, selon le quotidien, « négligent l'application de mesures spécifiques aux violences conjugales ». « Le succès de la médiation familiale masque un échec pour les victimes de violences » juge le journal qui publie deux témoignages et l'avis d'une médiatrice agréée et avocate spécialiste du droit de la famille qui explique que la médiation est « impossible face à un manipulateur ».

Iran : Sakineh pourrait être exécutée par pendaison

Accusée d'adultère, l'Iranienne Sakineh MOHAMMADI ASHTIANI, l'Iranienne qui avait été condamnée à la peine de mort par lapidation. La forte mobilisation de l'opinion internationale avait entraîné en 2011 une suspension de la peine (15 synthèses entre juillet 2010 et juin 2011). La plupart des journaux annonçaient fin décembre que, selon l'agence de presse iranienne, « Sakineh » risquait la pendaison. « *Nous ne sommes pas pressés. (...) Nos spécialistes de la loi islamique sont en train d'examiner la condamnation d'Ashtiani pour voir si on peut transformer la peine de lapidation en pendaison* », a déclaré Malek AJDAR SHARIFI, chef de la justice de la province de l'Azerbaïdjan oriental, où la victime purge actuellement sa peine, indique **Le Monde** sur son site.



7 - Culture, communication

Un nouveau site pour Voxfemina

L'association **Voxfemina** : **Paroles d'Experts au Féminin** propose une action novatrice pour augmenter la visibilité des femmes expertes susceptibles de prendre la parole en tant que telles dans les médias. Il s'agit pour **Voxfemina** de recenser ces femmes, d'identifier et de répertorier leurs domaines de compétence au moyen de biographies publiées sur sa plateforme Web. L'association vient de lancer son nouveau site. On y trouvera en particulier une page pour les donateurs, « Soutenez notre action », et un nouvel espace dédié aux adhérentes. Rappelons que 80 % des « experts » qui s'expriment dans les médias sont des hommes (synthèse du 15 décembre 2011).

<http://voxfemina.asso.fr>



Les femmes sont des adultes comme les autres

« *Qu'est-ce qu'un adulte ? Une question à laquelle Léon Bourgeois, leader républicain, répondait en 1894 : « C'est un père de famille, un soldat, un citoyen. » L'essentiel - qui ne vous a pas échappé - est que dans cette claire définition de l'adulte, il manque quelqu'un : la femme ! Depuis les choses ont bien changé, bouleversant l'équilibre des âges et des genres* ». le philosophe Pierre-Henri Tavoillot a publié aux **éditions de l'Aube** « les femmes sont des adultes comme les autres », un « *petit livre qui mêle la confusion des sexes au brouillage des âges* ».



Quarante ans de slogans féministes

Sous le titre « *Slogan, nom féminin* », **Libération** du 2 janvier a consacré deux pages à l'ouvrage publié par les **éditions iXe** « 40 ans de slogan féministes » (synthèse du 28 octobre). « *Pas la peine de chercher avec quoi rime 2012...* » annonce le quotidien, « *Il y aura cette année de bons, de très bons slogans, en vers ou en prose. Des bribes de mots, des expressions nouvelles, en veux-tu en voilà. On n'est jamais à l'abri d'une invention. Et tant mieux. Les derniers en date ? « Dans non, qu'est-ce que tu ne comprends pas ? » écrit sur un torchon de cuisine. « Féministe tant qu'il le faudra. » « Sarcelles, Sofitel, Carlton, prison. » Ou « Le féminisme n'a jamais tué personne ». C'était à la manifestation contre les violences faites aux femmes, en novembre à Paris* ». Un livre « *mordant* » qui rassemble 600 slogans féministes, collectés sur quarante ans de luttes, indique **Libération**.



8 - Agenda

La place des femmes dans l'histoire

Le Cercle d'études et d'initiatives civiques de Colombes (CEIC), La Maison des jeunes et de la culture - Théâtre de Colombes (MJC-TC), Le Collectif Masques organisent un café-débat le **mardi 24 janvier** à 20 h 30 à la MJC-TC d'Irène JAMI, professeure d'histoire, de l'association **Mnémosyne**, auteure de « La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte » chez **Belin** (synthèses des 3 mai, 9 septembre et 23 décembre 2011), de Joanna KOCIMSKA, **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** des Hauts-de-Seine et d'Annie LEMONNIER du **Planning familial 92**.



Féminisme(s) e(s)t politique(s)

Efigies organise une journée d'étude sur le thème Féminisme(s) e(s)t politique(s) le **mardi 24 janvier** à l'EHESS à Paris. Trois tables rondes prévues lors de cette journée : « Les divergences, les continuités et les mutations du féminisme » ; « Mouvements féministes, partis et courants politiques » et « L'engagement féministe dans les pratiques quotidiennes et les « pratiques de soi » ».

[Pour en savoir plus sur le site d'Efigies](#)

Droit d'asile pour les femmes persécutées

Le **Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIRE)** organise le vendredi 27 janvier (18 h - 21 h) à la salle des fêtes de la Mairie du 11^e arrondissement parisien un débat intitulé « 60 ans après la Convention de Genève : où en est le droit d'asile pour les femmes persécutées ? » avec les interventions d'un-e représentant-e du Haut commissariat aux réfugié-e-s des nations Unies (HCR) sur le thème « Persécutions liées au genre : pour la reconnaissance du droit d'asile » et de Jane FREDMAN sur le thème « Evolution du droit d'asile pour les femmes à l'échelle européenne ».

PRESAGE reçoit Daniel HAMERMESH

Le **jeudi 2 février** à 17 h 30, PRESAGE recevra l'économiste Daniel HAMERMESH. Il viendra parler de son dernier ouvrage « Beauty pays. Why Attractive People Are More Successful ». Une dédicace est prévue à la fin de la conférence.

[Retrouver la présentation sur le site de PRESAGE](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>